

**Syndicats nationaux et fédérations
membres de l'Union syndicale G10 Solidaires**

ALTER – (pilotes) : 01 45 60 08 09.
SNABF – Syndicat national autonome de la Banque de France : 01 42 92 40 25.
SNJ – Syndicat national des journalistes : 01 42 36 84 23.
SNMSAC – Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile : 01 48 53 62 50.
SNUCCRF – Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation, répression des fraudes : 01 43 56 13 30.
SNUI – Syndicat national unifié des impôts : 01 44 64 64 44.
Solidaires-douanes : 01 55 25 28 85
SUD Aérien : 01 41 75 20 85.
SUD Anpe : 01 42 38 32 88.
SUD Cdc : 01 58 50 30 44.
SUD Centrale (Minefi) : 02 31 45 74 99.
SUD Chimie Pharmacie : 06 83 16 58 26.
SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35.
SUD - Crédit Agricole : 06 10 89 72 88.
SUD - Culture : 01 40 15 82 68.
SUD Education : 01 42 43 90 09.
SUD Energie : 01 47 65 30 97.
SUD Etudiant : 01 44 62 12 06.
SUD Fnac : 01 49 54 30 00 - poste 3430.
SUD Fpa : 06 75 79 65 58.
SUD Justice : 06 11 87 87 25.
SUD Michelin : 04 73 31 22 89.
SUD Métallurgie : 05 56 55 86 14.
SUPPER (métallurgie) : 01 34 59 77 73.
SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03.
SUD - Ptt : Tél : 01 44 62 12 00.
SUD - Rail : 01 42 43 35 75.
SUD Recherche : 06 82 04 74 38.
SUD - Rural – ministère de l'Agriculture : 05 61 02 15 31.
SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00.
SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01.
SUD Travail – ministère du Travail : 01 44 79 31 65
SUD Vpc : 03 20 69 67 84.
SU au Trésor : 01 43 56 31 41.
SUI (Industrie) : 02 48 24 01 79.
SUD INSEE : 05 61 36 61 36
SUD Caisse d'Epargne : 01 42 33 41 62
SPASMET (Météo) : 05 61 07 96 87

L'Union syndicale G10 Solidaires met en œuvre un fonctionnement original : au consensus, basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise. Il s'agit de mieux s'organiser pour mieux agir ensemble et éviter les phénomènes d'institutionnalisation,

Un fonctionnement original

de délégation de pouvoir, d'experts, de superstructures que connaissent trop souvent les grandes confédérations. Ainsi, lors des votes, chaque organisation membre, quelle que soit sa taille, dispose d'une seule voix et peut exercer un droit de veto motivé.

C'est une autre façon de vivre les structures interprofessionnelles : en ce sens, l'Union syndicale-G10 Solidaires entend participer à la rénovation du syndicalisme pour redonner aux salariés le goût de l'action collective.

Le goût de l'action collective

L'Union syndicale-G10 Solidaires a l'ambition de favoriser l'unité d'action et les convergences avec toutes les forces syndicales qui s'opposent au libéralisme. Cela doit passer par des débats ouverts, à tous les niveaux, partant des préoccupations et des revendications des travailleur(se)s.

« Un syndicalisme de terrain, de proposition et d'action est un élément déterminant pour améliorer la situation au quotidien et pour participer à l'élaboration d'une autre logique économique et sociale mettant fin au libéralisme. »

Union
syndicale **G10**
Solidaires

Un outil interprofessionnel différent, au service de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent dans un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoir, liant défense quotidienne des salariés et transformation de la société.

**93 bis, rue de Montreuil
75011 Paris**

Tél. 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
www.solidaires.org

Défendre efficacement les travailleurs, c'est agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence et favoriser la construction de rapports de forces aptes à **imposer d'autres choix économiques et sociaux** favorables aux salariés, chômeurs, précaires...

Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour **s'attaquer aux causes premières** qui font que ces décisions sont prises.

Notre syndicalisme ne s'arrête pas à la porte des lieux de travail et s'inscrit pleinement dans un mouvement de résistance altermondialiste, dont l'importance et l'impact ont déjà permis d'**ouvrir des brèches dans l'idéologie libérale**.

*L'Union syndicale G10 Solidaires
regroupe à ce jour trente-sept fédérations
ou syndicats nationaux,
relevant aussi bien du secteur privé
que du secteur public.
Présente sur près de deux tiers
du territoire national
à travers des structures départementales,
cette union interprofessionnelle compte,
à ce jour, plus de 80 000 adhérent(e)s.*

Nos priorités

La France est la quatrième puissance économique mondiale. Les richesses produites augmentent et, pourtant, les inégalités s'y développent. Les politiques libérales qui se succèdent ont pour conséquences un développement massif du nombre de chômeur(se)s et de précaires, et l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion.

Nous exigeons la mise en œuvre de politiques économique, fiscale, sociale... qui rompent avec ces orientations. Cette exigence se pose au plan européen comme au plan mondial, ce qui justifie notre engagement dans le mouvement altermondialiste.

Nous dénonçons – alors que la cohésion sociale et l'accès de tous les citoyens aux mêmes prestations sont menacés – la remise en cause des services publics. Les parties les plus rentables sont convoitées par les puissances financières et les services de qualité ne seraient accessibles qu'aux couches les plus aisées de la société.

POUR LE SERVICE PUBLIC

Nous dénonçons l'offensive contre le système de Sécurité sociale qui s'annonce aussi dévastatrice que la contre-réforme sur les retraites – les politiques menées en matière de protection sociale, la remise en cause de tous les principes de solidarité, le développement de la précarisation et de l'exclusion.

POUR LES DROITS SOCIAUX

Nous dénonçons – alors que les plans sociaux se multiplient et que le nombre de chômeurs et de précaires ne cesse de croître – les politiques libérales menées de concert par le gouvernement et le Medef visant à donner toujours plus de droits aux patrons et à casser toujours plus ceux des salariés. Politiques qui s'avèrent chaque jour plus désastreuses, socialement et humainement.

POUR L'EMPLOI

NOUS REVENDIQUONS

- les services publics comme outil d'un partage du progrès et de lutte pour l'emploi ;
- leur rénovation pour notamment en assurer un fonctionnement plus démocratique ;
- la garantie pour les salariés de ces entreprises de conserver leurs acquis sociaux...

-
- le droit pour tout être humain à bénéficier d'un accès égalitaire de qualité aux soins ;
 - un système de retraites basé sur la répartition, au sein duquel les salariés ne soient plus condamnés à cotiser plus longtemps pour toucher moins et moins longtemps ;
 - une augmentation forte des salaires, du SMIC et des minima sociaux...

-
- le droit à un emploi stable et correctement rémunéré pour toutes et tous ;
 - l'interdiction de tout licenciement dans les entreprises ou groupes qui réalisent des profits ;
 - un statut du salarié qui garantisse la continuité de revenu et des droits sociaux, v compris dans une situation de hors-emploi...